

Projet **panolor**

Cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional

Objectif :

PANO LOR (Panobloc® en Lorraine) : Mise sur le marché d'une offre bio-sourcée locale en circuits courts très performante à coûts maîtrisés pour la construction et la réhabilitation de bâtiments durables.

Durée du programme : Janvier 2015 à Décembre 2017

Contexte de l'opération :

Le secteur de la construction durable joue un rôle crucial pour atteindre l'objectif de l'UE à long terme de 80 à 95% la réduction des émissions de gaz à effet. Selon la feuille de route de la Communauté Européenne vers une économie concurrentielle à faible émission de carbone d'ici 2050 (EU Strategy for the sustainable competitiveness of the construction sector and its enterprises – 31 juillet 2012), la contribution efficiente du secteur de la construction se situerait autour de 40 à 50% de réduction en 2030 et environ 90% en 2050.

Suite au Grenelle de l'environnement, afin de lutter contre le réchauffement climatique, il a été fixé comme objectif de diviser par quatre de nos émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050. Les bâtiments, consommant 45% de l'énergie en France et rejetant 25% du CO₂, sont placés au cœur de la lutte contre ce changement climatique.

L'utilisation de nouveaux systèmes constructifs industriels pour une performance maîtrisée de l'habitat est l'un des éléments essentiels pour répondre à cette problématique.

C'est en anticipant ce contexte que le projet de TECHNIWOOD a été lancé en 2011 afin d'aboutir à la création d'un nouveau système constructif innovant en filière sèche. Le développement durable, la production industrielle de l'habitat et le défi de la transition énergétique, sont ainsi au cœur des motivations des entrepreneurs, fondateurs du projet TECHNIWOOD

Après 4 années de R&D, TECHNIWOOD est parvenu à concevoir et implanter une unité de production prototype totalement française composée de 50 équipements et 12 fonctions reposant sur 9 brevets internationaux ; à obtenir les certifications du système PANOBLOC® (murs rideaux et structurels) et à engager plusieurs projets pilotes avec des acteurs de premier plan au niveau national.

Afin d'atteindre ces objectifs en poursuivant la phase de développement de janvier 2016 à décembre 2017, nous avons pour objectif de finaliser les actions de R&D et de mettre au point des actions clés qui représentent de véritables innovations économiques, énergétiques et écologiques du projet pour aboutir à une offre en filière sèche Lorraine très compétitive afin de participer au développement de la filière bois et PME locales.



Axes de développement :

Les axes de développement retenus et menés dans le cadre du programme PANO-LOR sont les suivants :

1. Développement d'une offre panneau rideau sur structure bois
2. Développement d'une gamme fixations sur panneau neuf rideau et panneau cycle
3. La mise en place du process industriel finition associés pour l'intégration des composants (menuiserie, parements)
4. Développement d'une offre panneau intégrant les fluides
5. Développement d'une offre plancher et toiture
6. Développement d'une gamme de racks économiques et modulaires
7. Mise en place Maquette numérique pour optimiser la phase de conception, d'étude et de maintenance grâce à la mise en œuvre du mode ingénierie concurrente. Développement d'un configurateur permettant de produire automatiquement les panneaux depuis la maquette numérique sans ressaisie des plans
8. Modélisation hydrométrique et fixations pour panneau réhabilitation manteaux
9. Développement d'une offre panneau intégrant de la fibre de bois
10. Développement d'une offre de service garantie de performance et formation filière locale de pose
11. Réalisation d'un démonstrateur emblématique en construction neuve pour valider les travaux de R&D

Le démonstrateur sera réalisé sur le site de Belval – Micheville (57).



Soutien financier :

Le programme PANO-LOR est réalisé grâce au soutien financier de l'Union européenne (540 393€ - Fonds FEDER), de la Région Lorraine (465 392€) et du Conseil Départemental de Moselle (25 000€).